

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1031-12-2020

AVIS est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à sa séance extraordinaire du 20 août 2020, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté le règlement suivant:

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1031-12-2020 MODIFIANT UNE DISPOSITION DU RÈGLEMENT
NUMÉRO 1031-2016, TEL QU'AMENDÉ, RELATIF À LA CIRCULATION ET AU
STATIONNEMENT**

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la *Loi* et est disponible pour consultation sous la rubrique Administration municipale / Règlements municipaux sur le site Internet de la ville www.bromont.com.

Bromont, ce 21^e jour d'août 2020.

La greffière par intérim,



Ève-Marie Préfontaine, avocate
Directrice du service du greffe et des affaires juridiques par intérim